

Ensemble, contre la précarité, pour le service public d'éducation

En 2007, la Fsu a obtenu la création de commissions consultatives paritaires pour les agents non titulaires de l'état. C'est maintenant une réalité ! Le 2 décembre, vous allez voter pour désigner celles et ceux qui vous représenteront dans ces commissions face à l'administration.

Second degré, Formation continue et MGI : un bon millier de collègues non titulaires exercent dans des conditions difficiles, alternant bien souvent périodes d'emploi et de chômage.

En Martinique, la précarité a augmenté avec la crise et les suppressions de postes. Le CDI, brèche dangereuse dans le statut de la fonction publique, s'apparente pour beaucoup à un Eldorado mais n'apporte, en réalité, aucune garantie aux collègues concernés : ni évolution de la rémunération en référence à une grille indiciaire, ni droit à mutation, ni réelle garantie d'emploi.

Les syndicats de la FSU, des syndicats représentatifs qui agissent



<http://snepfsu.net/>



www.snes.edu



www.snuep.com

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU rassemblent dans l'action la majorité des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation des collèges, lycées, lycées professionnels et CIO. Ces syndicats, sous la bannière de la FSU ont mobilisé depuis 5 ans contre les suppressions de postes qui mettent à mal l'emploi des non titulaires. Nous avons revendiqué une réouverture des concours spécifiques et une ouverture de postes aux concours externes. Nous réclamons de même des formations de qualité puisque lorsque les formations sont bonnes, les résultats sont au rendez-vous. Avec les personnels, nous maintenons notre pression

Pour un véritable plan de titularisation

Avec leur fédération, la FSU, le SNES, le SNEP et le SNUEP revendiquent :

- **un plan de titularisation rapide qui n'écarte aucun non titulaire.** Il faut titulariser à l'intérieur de chaque corps en prenant les services effectués, y compris comme vacataire.
- Le réemploi de tous et l'arrêt de toute vacation au profit de contrat de contractuel
- L'arrêt de recrutement de nouveaux vacataires tant que les personnels en poste ne sont pas tous affectés.

Pour la défense du pouvoir d'achat et l'amélioration des rémunérations

En Martinique, nous réclamons un salaire revalorisé et un salaire de formation pour permettre à tous de préparer raisonnablement les concours. Grâce à nos syndicats, faisons de cette commission paritaire une caisse de résonance pour **faire entendre la voix des non-titulaires tant en matière de recrutement qu'en matière d'affectation et de rémunération.**



F.S.U.

VOTEZ POUR LA LISTE FSU !

Les collègues que nous proposerons pour vous représenter seront directement issus du collectif des non titulaires

Attention, ne pas utiliser cette profession de foi comme bulletin de vote !